

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
9206.00	Instruments de musique à percussion (tambours, caisses, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas, par exemple).			
9206.00.10	--- Tambours et batteries, cymbales, carillons et cloches d'orchestre ou de concert, vibraphones, marimbas, xylophones et clochettes accordées	D	En fr.	En fr.
9206.00.90	--- Autres	A	6 %	6 %
92.07	Instruments de musique dont le son est produit ou doit être amplifié par des moyens électriques (orgues, guitares, accordéons, par exemple).			
9207.10	- Instruments à clavier, autres que les accordéons			
9207.10.10	--- Orgues électriques	A	6.5 %	6.5 %
9207.10.90	--- Autres	A	6 %	6 %
9207.90	- Autres			
9207.90.10	--- Accordéons, carillons et cloches d'orchestre ou de concert, vibraphones, marimbas et xylophones	D	En fr.	En fr.
9207.90.90	--- Autres	B	6 %	9.2 %
92.08	Boîtes à musique, orchestrions, orgues de Barbarie, oiseaux chanteurs, scies musicales et autres instruments de musique non repris dans une autre position du présent Chapitre; appeaux de tous types; sifflets, cornes d'appel et autres instruments d'appel ou de signalisation à bouche.			
9208.10.00	- Boîtes à musique	A	6 %	6 %
9208.90	- Autres			
9208.90.10	--- Orchestrions et orgues de Barbarie	A	7.5 %	7.5 %
9208.90.90	--- Autres	A	6 %	6 %
92.09	Parties (mécanismes de boîtes à musique, par exemple) et accessoires (cartes, disques et rouleaux pour appareils à jouer mécaniquement, par exemple) d'instruments de musique; métronomes et diapasons de tous types.			
9209.10.00	- Métronomes et diapasons	A	5.5 %	5.5 %
9209.20.00	- Mécanismes de boîtes à musique	A	6 %	6 %
9209.30	- Cordes harmoniques			
9209.30.10	--- D'autoharpes, clavicordes, clavecins, harpes, violes, altos, violons et violoncelles	D	En fr.	En fr.
9209.30.90	--- Autres	A	6 %	6 %